

# Ce que Marianne en pense



ALERTE

## NOS FORÊTS MENACÉES

Emmanuel Macron s'est posé en défenseur de la forêt, qualifiant la France de « puissance amazonienne ». Pourtant, la réalité est plus complexe. Dans une tribune publiée sur le site Franceinfo, le Grand Conseil coutumier des peuples amérindiens et bushinengués a mis en garde contre « l'extractivisme », affirmant : « Nous sommes dans l'étonnement face au positionnement [d'Emmanuel Macron qui] attribue 360 000 ha de forêts aux multinationales minières en Guyane, en Amazonie française. »

Dans l'Hexagone, le bilan est tout aussi inquiétant. Certes, en deux siècles, la surface forestière a doublé. Mais nombre de voix dénoncent la « marchandisation » du patrimoine forestier. Patrice Martin, membre du Syndicat national unifié des personnels des forêts et de l'espace naturel, affirme : « L'Office national des forêts est censé servir à l'exploitation de la forêt, sa gestion, et l'accueil du public. Ces deux missions sont en train de disparaître au profit d'une industrialisation des forêts. »

Dans son viseur : le remplacement des forêts naturelles par des plantations en monoculture, destinées à la vente. Plus vulnérable

aux maladies et aux champignons, cette production intensive serait aussi une atteinte à la biodiversité. « Un arbre est un écosystème à lui seul, avec ses insectes, ses bactéries, ses champignons, ses oiseaux, poursuit Patrice Martin. On se prive de forêts de centaines d'espèces différentes. » Pas de quoi rassurer alors que 17 % des forêts françaises ne comptent qu'une essence. Le meilleur exemple de cette tendance : les sapins de Douglas, qui se multiplient dans les Landes, mais aussi dans le Limousin ou le Morvan.

Fragilisé par l'exploitation industrielle, le parc forestier français n'est donc pas au mieux pour faire face au changement climatique. Victimes de la chaleur intense de l'été, les sapins des Vosges se sont couverts d'un rouge inhabituel en cette saison. Les risques d'incendie se multiplient, s'étendant bien au-delà du sud de la France. Le remède à cette situation ? « Continuer les expériences pour adapter les forêts à ces changements, note Brigitte Musch, généticienne à l'ONF. Surtout, il faut une prise de conscience générale de l'importance des forêts. Elles sont capitales pour notre avenir. » Et cela ne vaut pas que pour l'Amazonie. ■ ALEXANDRA SAVIANA

MINC-TRICHET

## Boussoles inversées

Le cercle de la raison ne tourne plus rond. Deux de ses principaux animateurs, l'essayiste Alain Minc et l'ancien directeur de la Banque centrale européenne Jean-Claude Trichet, mettent un peu d'eau dans leur vin orthodoxe, vieilli en fûts au fil des ans. Dans *le Figaro*, Alain Minc confesse que ses lois économiques « se trouvent invalidées par les faits ». Quelle lucidité après une crise, des faillites bancaires, des charrettes de chômeurs et des désordres politiques partout en Europe ! Par esprit de contradiction à l'égard de cet augure inversé, ne devrait-on pas (re)croire à ses prédictions antérieures ? Même Jean-Claude Trichet, héraut du franc fort puis de l'euro allemand, prédit une « crise inéluctable » dans *le JDD*, suggérant à Angela Merkel d'« investir plus dans ses infrastructures ». « Sa politique budgétaire est trop sage », précise le nouvel anar des finances publiques. Enfin, pas tout à fait, l'ex-grand argentier rappelle l'impérieuse nécessité d'engager des « réformes structurelles ». Peu importe si celles-là charrient le déficit de confiance, les inégalités sociales et... la crise économique. ■ FRANCK DEDIEU

RETRAITES

## BIG BANG EN PLEIN BROUILLARD

Il fallait déminer avant que les mobilisations sociales n'enrayent la rentrée. Après que le haut-commissaire à la réforme des retraites, Jean-Paul Delevoye, a suggéré de reculer de 62 à 64 ans l'âge de départ à la retraite avec une pension à taux plein à partir de 2025, Emmanuel Macron a revu sa copie. Il a annoncé qu'il préférerait un système universel de retraite dans lequel les droits seraient calculés en fonction des durées

individuelles de cotisation (actuellement quarante et un ans et trois trimestres, quarante-trois ans envisagés pour la génération née à partir de 1973). La proposition Delevoye heurtait jusqu'à la CFDT, en favorisant les cadres plus que les employés et les ouvriers. Les premiers, qui commencent à travailler plus tard, auraient pu tailler leurs rosiers dès 64 ans. Les seconds, qui ont souvent cotisé suffisamment lorsqu'ils soufflent

leurs 62 bougies (quarante et un ans et trois trimestres en 2019, quarante-trois ans pour la génération née à partir de 1973) auraient dû trimer deux ans de plus. Emmanuel Macron remet tout sur la table. Quitte à reporter le big bang au prochain quinquennat ? D'aucuns l'anticipent puisque le président du « en même temps » affirme aussi que le système devra être équilibré d'ici à... 2025. ■ LAURENCE DEQUAY